



## **AVIS PUBLIC**

### **RÈGLEMENT N° 19-2018**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 2 octobre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 19-2018 : *Règlement modifiant le règlement 14-2017 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4<sup>e</sup> Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 3 OCTOBRE 2018

Isabelle D'Amours  
Directrice générale et greffière